RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IH2EF INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Ouverture du parcours "Défense des droits de l'enfant dans l'institution scolaire"

Publié le 02 mai 2023

L'IH2EF met à disposition de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale le parcours "Défense des droits de l'enfant dans l'institution scolaire" construit par le Défenseur des droits en collaboration avec l'Institut.

L'Institut propose depuis 2022 un parcours en autoformation construit par le Défenseur des droits. D'une durée d'une heure trente, il vise à la fois :

- à découvrir précisément la mission de défense et de promotion des droits de l'enfant du Défenseur des droits ;
- à comprendre les modalités concrètes d'intervention de l'institution en matière de droits de l'enfant ;
- à approfondir ses connaissances concernant les droits de l'enfant - par la mobilisation des références juridiques nationales et internationales - en revenant sur les principales notions juridiques au titre desquelles "l'intérêt supérieur de l'enfant".

Cette formation est structurée en deux séquences, chacune découpée en trois sous-séquences, abordant un thème spécifique. Chaque sous-séquence est finalisée par un quiz permettant de vérifier l'assimilation des notions et des points de droit essentiels présentés.
Le parcours est composé de ressources généralistes et techniques complétées par des interventions de spécialistes et d'acteurs de terrain sous forme de vidéos.
Tous les sujets traités sont en lien avec le milieu scolaire, qu'il s'agisse notamment :

- des discriminations abordées à la faveur de situations vécues par les élèves en situation de handicap ;
- des victimes de harcèlement scolaire et/ou de cyberharcèlement ;
- de la prise en compte de la parole de l'enfant ;
- de la participation et de l'inclusion des enfants.

Les connaissances acquises dans le cadre de ce parcours permettent d'accompagner la prise en compte de certaines situations auxquelles chaque acteur du milieu scolaire peut être confronté dans son activité professionnelle.
Originellement réservé aux personnels d'encadrement, ce parcours s'ouvre désormais à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

Il est accessible via le moteur de recherche de la plateforme M@gistère, ou via le lien suivant :

accéder au parcours sur Ma@gistère

À propos du Défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante, créée en 2011 et inscrite dans la Constitution. Elle a pour mission générale de veiller au respect des droits et

des libertés des citoyens par les administrations et les organismes publics. Elle s'attache ainsi à :

- défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ;
- permettre l'égalité de toutes et tous dans l'accès aux droits.

Elle intervient notamment dans cinq domaines de compétences :

- les relations des usagers avec les services publics ;
- la lutte contre les discriminations et la promotion de l’égalité ;
- la défense et la promotion des droits de l’enfant ;
- le respect de la déontologie et de la sécurité par les forces de sécurité privées et publiques ;
- l’orientation et la protection des lanceurs d’alerte.

Plus d’information sur le défenseur des droits